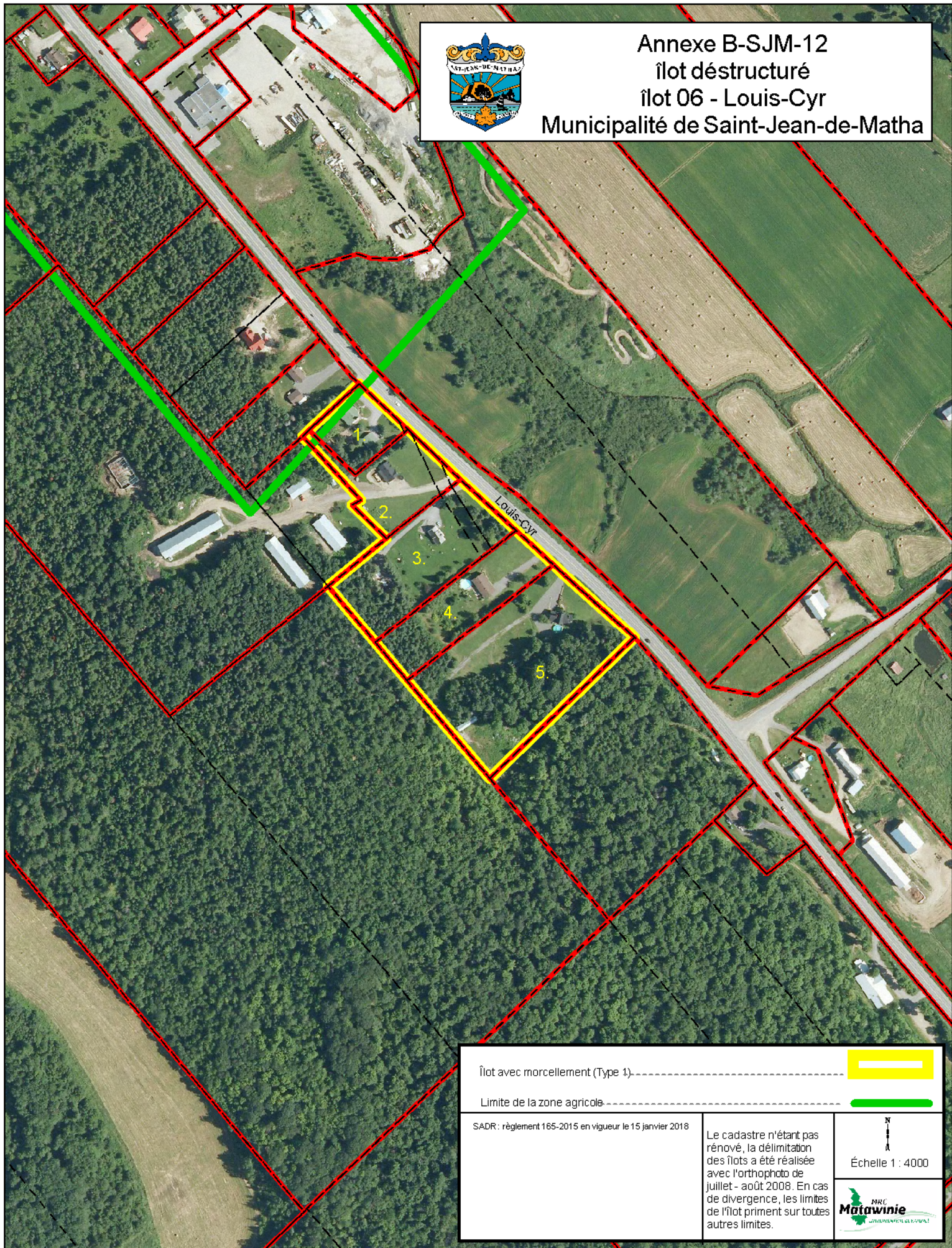




Annexe B-SJM-12  
îlot déstructuré  
îlot 06 - Louis-Cyr  
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha



Îlot avec morcellement (Type 1) ----- 

Limite de la zone agricole ----- 

SADR : règlement 165-2015 en vigueur le 15 janvier 2018

Le cadastre n'étant pas rénové, la délimitation des îlots a été réalisée avec l'orthophoto de juillet - août 2008. En cas de divergence, les limites de l'îlot priment sur toutes autres limites.

N  
A  
Échelle 1 : 4000

